



MAIS Région Occitanie

Vendredi 9 février 2018

**"La considération de la personne et des droits de l'homme dans le partenariat : avancer ensemble malgré toutes nos différences".**

Le MAIS Occitanie vous propose une journée régionale qui s'inscrit dans la logique des Journées Nationales de Formation des 5, 6 et 7 juin prochains à Bordeaux et qui porteront sur la thématique « Travailler ensemble ».

Par l'intermédiaire des apports et les échanges avec des membres du **Secrétariat du Conseil de l'Europe**<sup>1</sup> nous vous proposons d'aborder **le travail en partenariat et le travail en alliance avec la personne**.

La difficulté première dans le partenariat est la croisée des chemins qui facilite ou non l'idée de travailler ensemble. Notre problème est de passer d'un "moi à côté des autres" à un "moi avec les autres" pour pouvoir avancer ensemble malgré nos différences dans une reconnaissance mutuelle et pouvoir ainsi dépasser nos préjugés.

Être étranger pour l'autre... Être étrange à l'autre. En étant sur un même territoire et à utiliser la même langue, nous constatons que nous nous trouvons pourtant bien souvent dans un effet "tour de Babel" d'incompréhension parce que nous utilisons des langages différents, d'ordres culturels, professionnels, générationnels etc.

Dépasser les préjugés... Être handicapé pour l'autre... Ne pas être un handicap à l'autre. La personne au centre du dispositif... et concrètement ?

**« C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer. » (Amin Maalouf)**

<sup>1</sup> Le secrétariat du Conseil de l'Europe est composé d'agents (plus de 1500) sous la direction d'un secrétaire général et d'un secrétaire général adjoint. Il assiste le comité des ministres et l'Assemblée parlementaire et il aide au travail de l'organisation.



**Programme de la journée**  
**UGECAM – CRIP (Centre de rééducation)**  
**435 Avenue Georges Frêche, 34170 Castelnau-le-Lez**

**Matin**

- ☞ 08h30 ➤ Accueil des participants
- ☞ 09h00 ➤ MAIS – Présentation de la thématique
- ☞ 09h15 ➤ Temps dédié à la présentation du Conseil de l'Europe, des activités du Centre Européen de la jeunesse et des intervenants.
- ☞ 09h45 ➤ Début des ateliers  
**« Rapport aux autres, les " autres" étant la représentation des partenaires et du travail en réseaux »**
- ☞ 11h30 ➤ Retour des ateliers, apports théoriques et conclusion de la matinée

- 
- ☞ **12h30** ➤ **Repas** (compris dans les frais d'inscriptions)
- 

**Après-midi**

- ☞ 14h00 ➤ Introduction aux ateliers  
**« Rapport à l'autre, "l'autre" étant la représentation de la personne dans sa singularité »**
- ☞ 15h15 ➤ Retour des ateliers et apports théoriques
- ☞ 15h45 ➤ Information sur la place du handicap dans les différents états et sur les dispositifs et actions similaires d'accompagnements à la vie sociale menées en Europe ainsi que les conditions dans lesquelles elles sont pratiquées.
- ☞ 16h45 ➤ Conclusion de la journée par le MAIS

**Vos interlocutrices Région :**

Aurélien Martin  
06.08.54.82.57  
[aurelie.martam@gmail.com](mailto:aurelie.martam@gmail.com)

Virginie Couve  
06.07.40.23.98  
[couve.virginie@hotmail.fr](mailto:couve.virginie@hotmail.fr)



### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : .....

Prénom : .....

E-mail : .....

Établissement ou service : .....

Adresse : .....

Participera à la journée de formation du M.A.I.S du  
**Vendredi 9 février 2018** au UGECAM – CRIP (Centre de rééducation)  
435 Avenue Georges Frêche, 34170 Castelnau-le-Lez

Prix	Nombre de personnes	Total
Non adhérent 40 euros		
Adhérent 25 euros		
Etudiant/demandeur d'emploi 17 euros		
Total général		

**Règlement par chèque à l'ordre du M.A.I.S à envoyer impérativement avec votre inscription à l'adresse suivante :**

**SAVS Petite Camargue, 71 rue Victor Hugo, 30600 Vauvert.**

➔ Bulletin d'inscription souhaité avant le **Vendredi 2 Février 2018.**

### BULLETIN D'ADHESION 2018 À TITRE INDIVIDUEL

Nom et prénom : .....

Coordonnées personnelles : .....

E-mail : .....

Téléphone : .....

Profession (facultatif) : .....

Établissement/service (facultatif) : .....

Population concernée (facultatif) : .....

Adhère au Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale et règle la cotisation **d'un montant de 10 € minimum** par chèque libellé au nom du M.A.I.S. Nous laissons à chacun la possibilité de cotiser d'avantage si vous le souhaitez.

Signature

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_ / \_\_\_ /

### BULLETIN D'ADHESION 2018 POUR LES INSTITUTIONS

Nom du Service adhérent (en toutes lettres) : .....

Nom de l'Organisme de rattachement : .....

Coordonnées : .....

E-mail : .....

Téléphone : .....

Nombre de salariés concernés : .....

Adhère au Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale et règle la cotisation **d'un montant de 110 €** par chèque libellé au nom du M.A.I.S.

**Nouveauté 2018** : notre partenariat avec les Éditions Champs Social permet aux adhérents institutionnels du MAIS d'accéder à leur bibliothèque numérique au tarif préférentiel de 99 euros/an au lieu de 280 euros/an.

Signature du responsable :

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_ / \_\_\_ /

